

Charte de bonne conduite

L'école V.T.T permet aux jeunes qui le souhaitent, de s'initier aux plaisirs du V.T.T . Cette activité encadrée par Yannick BON, est réservée aux jeunes licenciés de 7 à 17 ans de notre club.

En fonction de la scolarité de chacun, différents groupes sont créés courant septembre.

-Le mercredi de 14h00 à 15h30, de 7 à 10 ans relevant de "l'école primaire".

- Le samedi matin de 9h30 à 12h00, de 11 à 17 ans "collège et lycée" qui partent parfaire leur technique.

Pour le bon fonctionnement de l'école VTT, nous vous demandons de bien vouloir respecter les quelques règles mentionnées ci-dessous :

1) L'heure de RDV au stade de St Trojan est **à 9h15 précis le samedi matin pour les collégiens et lycéens et 13h45 le mercredi pour les primaires**

La ponctualité est pour le bien de tous.

2) En cas d'indisponibilité, il est IMPERATIF d'appeler ou par SMS Yannick au 06.10.46.22.72 pour signaler l'absence de votre enfant.

3) Toutes les réparations doivent être effectuées : la veille de la séance au plus tard et non le matin même.

4) Une revue d'équipement pourra être effectuée, en début de séance par Yannick. **Le casque et les gants sont obligatoires**

5) **Il est OBLIGATOIRE que la TENUES DU CLUB soit portée lors des séances et en compétitions.**

6) Le calendrier des séances est consultable sur www.oleronvtt.com dans la rubrique école VTT.

7) **L'aide des parents est INDISPENSABLE pour l'organisation et le bon fonctionnement de la randonnée des mimosas.**

8) Nous vous demandons également de bien vouloir nous retourner le présent coupon ci-joint.

Vous remerciant par avance

L'école VTT

Je soussigné.....,
responsable légal de,
certifie avoir lu la charte de bonne conduite
érigée par OLERON VTT et déclare la respecter rigoureusement

Signature.